

Le « Club de la parole » de l'Aide Sociale à l'Enfance, primé pour son action en faveur de l'inclusion des jeunes



Mercredi 22 novembre, le conseil départemental a reçu le [prix territorial La Gazette-GMF](#) pour son action en faveur de l'aide sociale à l'enfance. Décerné à l'occasion du [salon des maires et des collectivités](#) organisé Porte de Versailles à Paris, ce prix récompense le « [Club de la parole](#) », conseil de vie sociale représentant les 1 200 jeunes confiés aux services de la protection de l'enfance dans le département.

Lancée le 25 octobre dernier 2022, cette instance de parole collective émane de la [Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance](#) et marque

l'engagement fort du Département à développer sa politique en protection de l'enfance dans laquelle le département de Loir-et-Cher s'est engagé aux côtés de l'État en 2020.

« Le Loir-et-Cher est un des premiers départements à avoir mis en place un tel dispositif au plan national. Attentif à améliorer la qualité des accompagnements des jeunes accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), il étoffe et développe ses politiques départementales menées en protection de l'enfance en s'appuyant sur les préconisations et recommandations formulées par les jeunes du Club de la parole » déclare Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance.

Centrée sur la parole des enfants, cette instance a pour objectif de leur permettre d'être acteur de leur parcours. **Par petits groupes, les membres ont mené un travail de réflexion approfondi autour des thèmes de la vie dans leurs lieux d'accueil et de leurs parcours au sein de l'aide sociale à l'enfance.** Leurs propositions, très concrètes, ont été déclinées en recommandations relayées auprès du Comité de pilotage. Composé du directeur général adjoint Loir-et-Cher Solidaire, du directeur enfance famille, d'un représentant de la [Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations \(DDETS-PP\)](#), de l'[Observatoire départemental de protection de l'enfance \(ODPE\)](#) et de l'[association départementale de l'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance \(ADEPAPE\)](#) et dont la présidence est assurée par Florence Doucet, celui-ci a statué sur les orientations à affiner et à mettre en place sur le terrain.

« Informé tout au long de l'année des réflexions menées, des avis et des recommandations émises par les membres, le comité de pilotage a eu un rôle de décision concernant la politique à mettre en œuvre. L'engagement citoyen remarquable de ces membres, leurs recommandations concrètes et pertinentes, tirées de leurs expériences croisées, ont permis de faire avancer les politiques du département pour les enfants protégés. » constate Florence Doucet.

« Cette instance novatrice est une opportunité dont les jeunes accueillis à l'Aide sociale à l'enfance se sont saisis avec énormément d'implication. Lieu de parole libre et constructive, elle contribue à rendre l'enfant acteur de ses droits dans le cadre de son placement et l'implique dans le développement des politiques départementales de protection de l'enfance » se réjouit Émeline Delaville, conseillère technique qualité de vie de l'enfant à la Direction enfance – famille et pilote du projet.

Réuni à nouveau le 23 octobre dernier, le Club de la parole poursuit son travail constructif de recommandations pour l'année 2023-2024.

Pour en savoir plus sur :

- [la prévention et la protection de l'enfance](#)
- La compétence [enfance-famille](#) du conseil départemental